

CHOISIR L'INES

Depuis plus de 25 ans, la qualité du corps enseignant et de l'organisation pédagogique permet à l'INES de justifier de taux de réussite régulièrement deux fois supérieurs à la moyenne nationale aux diplômes d'Etat de la filière expertise comptable (DCG – DSCG – DEC).

En intégrant l'INES (après le baccalauréat, le BTS CG ou un DUT GEA-GCF), vous pourrez bénéficier des meilleures conditions pour réussir tous les diplômes de la filière de l'expertise comptable (DCG – DSCG – DEC). Ainsi, l'organisation pédagogique diffère des autres établissements sur les points suivants :

- ✓ Séance de méthodologie et de soutien en L1
- ✓ Cours d'Anglais des affaires en ½ groupe
- ✓ Préparation intégrale de l'UE 12 – Anglais des affaires en L1
- ✓ Cours de Business English en L2 et L3
- ✓ Semaine de quatre jours de cours
- ✓ Aide active à la recherche de stage
- ✓ 6 mois de stage possibles
- ✓ Suivi individualisé pour la rédaction du rapport de stage et simulation de soutenance

90% DES DIPLÔMÉS

*du DCG - à la dernière session -
ont poursuivi leurs études en DSCG.*



La programmation des cours intègre des périodes d'immersion en cabinet d'expertise comptable et d'audit ou de services comptables/financiers d'entreprises ou de banques plus longues que celles requises par le référentiel du DCG (8 semaines) : chaque année, à l'INES, vous pouvez effectuer un stage de juin à fin septembre pour capitaliser une pratique professionnelle significative.



PRÉSENTER SON DOSSIER DE CANDIDATURE

QUI ?

Bachelier (ou prochainement titulaire du baccalauréat général ou STMG avec mention), candidat en fin de première année de DCG, ou diplômé (ou en cours d'obtention) du BTS Comptabilité Gestion ou d'un DUT GEA option GFC.

QUAND ?

Pour la prochaine rentrée, la sélection des dossiers débute en janvier.

Il est vivement recommandé de postuler au cours du premier trimestre de l'année civile.

Si le dossier est sélectionné par la commission pédagogique, un entretien individuel avec le Directeur pédagogique est proposé sous huitaine.

COMMENT ?

La fiche de candidature est disponible sur notre site. Le dossier complet doit être envoyé par mail.

COMBIEN ?

8000,00 euros par an. Règlement en trois versements ou huit échéances mensuelles.

LE PROFIL DES CANDIDATS

L1

CANDIDATS : Titulaires ou en cours d'obtention du baccalauréat général ou STMG (avec mention) ou d'un parcours universitaire.

L2 ou L3

CANDIDATS : Titulaires ou en cours d'obtention de la première année du DCG, BTS CG ou DUT GEA-GCF.

L'ORGANISATION DES COURS

Les cours débutent entre 8h30 et 9h00, se terminent entre 17h00 et 18h00, quatre jours par semaine.

Candidat A : après le baccalauréat ou la L1 du DCG.

Candidat B : après le BTS CG ou un DUT GEA GCF.

CANDIDAT A	CANDIDAT B	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	COURS	DURÉE EXAMEN
L 1	Dispense	UE 1 Fondamentaux du droit	150 h	3 h
L 2	L 2	UE 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires	150 h	3h
L 2	L 3	UE 3 Droit social	150 h	3 h
L 2	L 2	UE 4 Droit fiscal	150 h	3 h
L 1	Dispense	UE 5 Economie contemporaine	200 h	4 h
L 3	L 2	UE 6 Finance d'entreprise	150 h	3 h
L 3	L 3	UE 7 Management	200 h	4 h
L 1	Dispense	UE 8 Systèmes d'information de gestion	200 h	4 h
L 1	Dispense	UE 9 Comptabilité	170 h	3 h
L 2	L 2	UE 10 Comptabilité approfondie	170 h	3 h
L 3	L 3	UE 11 Contrôle de gestion	200 h	4 h
L 1	Dispense	UE 12 Anglais des affaires	150 h	3 h
L 2	Dispense	UE 13 Communication professionnelle	Méthodologie et suivi individualisé	

Chaque épreuve est coefficient 1. Chaque UE confère 14 ECTS.

L'OBTENTION DU DCG

Le DCG est délivré aux candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des UE constitutives du diplôme, sans note inférieure à 06/20.

Les notes peuvent être conservées durant huit sessions. Une note comprise entre 06 et

moins de 10 peut être gardée pour une compensation ultérieure. Une réinscription à l'épreuve l'annulera automatiquement.

Pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes antérieures

et de celles nouvellement acquises.

En ce qui concerne l'épreuve facultative, seuls les points au-dessus de 10/20 s'ajoutent au total des points, sous réserve d'avoir passé au moins quatre épreuves.